

<https://eglisealareunion.org/?En-France-le-benevolat-a-le-vent-poupe>

# En France, le bénévolat a le vent poupe

- Archives - Bonnes Nouvelles -

Date de mise en ligne : dimanche 23 juin 2013

---

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

---

Avec une progression de 14% depuis 2010, en France le bénévolat a le vent en poupe. C'est le résultat d'un sondage de l'agence IFOP pour France Bénévolat. Publiée le 18 juin dernier, l'enquête affirme que 12,5 millions de Français sont actuellement bénévoles au sein d'associations.

Parmi les chiffres significatifs de ce sondage, on notera la forte implication des plus de 50 ans, 37% sont des actifs engagés ainsi que la constante parmi les retraités, près de 1 sur deux deux affirment consacrer du temps à une association. Autre élément marquant, on constate 32% d'augmentation par rapport à 2010 pour la catégorie des 15-35 ans. Ce sont 3,3 millions de jeunes qui s'engagent dans des actions de bénévolat.

*« On dit la jeunesse passive, désabusée, égoïste. Nous la voyons ici telle qu'elle est réellement : généreuse, investie, faisant confiance à la vie associative pour faire évoluer la société dans le sens qu'ils souhaitent »* a commenté Valérie Fourneyron la ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative.

Selon cette étude, plus de 20 millions de Français soit 40% des 15 ans et plus déclarent « donner du temps gratuitement pour les autres ou pour contribuer à une cause ». Parmi eux, 12,5 millions Å“uvrent au sein d'associations. Si le nombre de bénévoles augmente, la forme du bénévolat tend elle-aussi à évoluer. L'implication dans des actions ponctuelles prennent le pas sur l'engagement dans la durée.

Valérie Fourneyron a annoncé des mesures pour favoriser cette dynamique en faveur du bénévolat. Une « cellule d'accompagnement » a été créée au niveau du ministère visant à soutenir la création d'association par et pour les jeunes. Cette cellule est joignable directement via le standard téléphonique du ministère.

En collaboration avec le ministère de l'enseignement et les universités, une réflexion est menée actuellement pour davantage de reconnaissance formelle du bénévolat dans le parcours scolaire et l'insertion professionnelle. Selon le ministère, il s'agira notamment d'améliorer les processus de validation d'acquis de l'expérience associative.